**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 7 (1893)

**Artikel:** Le coffret des sceaux de l'état de Neuchâtel

Autor: M.T.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-745485

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

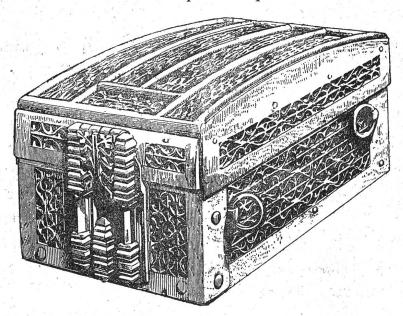
## Le coffret des sceaux de l'Etat de Neuchâtel.

Les matrices des sceaux des contrats et de la Principauté sont conservées dans un coffret, qui selon toute probabilité, a dû appartenir à l'une des comtesses de la maison de Neuchâtel ou plutôt de Bade Hochberg, peut-être à Marie de Vienne, femme de Rodolphe de Hochberg dont le fils Philippe naquit en 1453. — Ce qui nous autorise à émettre cette conjecture est la définition si exacte que nous trouvons dans le Dictionnaire raisonné du Mobilier français de l'Époque carlovingienne à la Renaissance, par M. Viollet-le-Duc, architecte, 2° édit. Paris, 1868. — Volume I. Pages 75 et suivantes en ces termes:

COFFRET, s. m. (Coffre, escrint). Petit coffre.

- « Pour les dames, cofres ou escrint
- » Pour leurs besongnes herbergier. »
- « Dès les premiers siècles du moyen-âge, les coffrets étaient fort en usage; on les fabriquait en matières précieuses, en ivoire, en marqueterie, en cuivre émaillé, en or, en argent; ils étaient repoussés, ciselés, émaillés. Pendant leurs voyages, les dames les transportaient avec elles, et y renfermaient des bijoux de prix. En campagne, dans les expéditions lointaines, les nobles, les chevaliers, outre les bahuts qui contenaient leurs effets, portaient de ces coffrets qui étaient confiés à la garde des écuyers, et qui contenaient l'argent, les bijoux, parfois même des titres. Car il était assez d'usage, jusqu'au XIIIº siècle, d'emporter avec soi les Archives de famille, les titres précieux : tel était l'esprit de défiance qui dominait alors toutes les classes, que les plus puissants seigneurs n'osaient se séparer des objets dont ils n'eussent pu réparer la perte. Les coffres et coffrets tiennent donc une place importante dans le mobilier du moyen-âge.
- «... Il était d'usage aussi de porter en voyage des coffrets de fer solidement fermés, dans lesquels on gardait les bijoux. Voici un de ces coffrets, qui date du XVº siècle. Il se compose d'une boîte de chène recouverte de cuir rouge; sur le cuir est appliqué un premier réseau de fer étamé, à jour; puis une seconde enveloppe de fer non étamé, également à jour, laissant voir à travers ses mailles le cuir et le réseau étamé. Des nerfs de fer renforcent le couvercle, et une petite serrure très solide le maintient fermé. Sur les deux côtés quatre anneaux permettent d'attacher ce coffret, au moyen de courroies ou de chaînes, à l'intérieur d'un bahut trop lourd pour être facilement soustrait, ou de

le porter en croupe, de le réunir au bagage chargé sur des bêtes de somme 1. L'Italie fournit beaucoup de ces petits meubles.



Il nous a paru nécessaire de citer tout au long l'éminent auteur et chercheur que fût Viollet-le-Duc. Après avoir fait reproduire son dessin en fac-simile, nous avons procédé à un examen détaillé du coffret et à son mesurage; tout, et dans les mesures, et dans les détails de Viollet-le-Duc, correspond au type déposé dans nos Archives d'Etat. — Toutefois un malencontreux barbouilleur a enduit ce petit meuble d'une épaisse couche de vernis rouge; la serrure est gâtée et la clef manque. Malgré cela, nous avons la chance de posséder un des rares meubles intimes de nos anciens souverains. — Ce coffret à bijoux laissé vide, au château de Neuchâtel, par sa propriétaire, trouve encore son emploi sous la République.

Tempora mutantur.... M. T. (Communiqué en novembre à la séance de la Société d'histoire.)

# EX LIBRIS

Ex libris, gestochen vom bekannten Berner Kupferstecher B. A. Dunker, dessen Monogramm (D) unten im Ring angebracht ist.

Durch das aufgeschlagene Corpus Juris, den Büchertitel «Esprit des Lois» und die Waage verräth es sich als Bücherzeichen eines Juristen. Abraham Schænweiz, aus einem alten schon im XVI. Jahrhundert zu « Mohren » zünftigen, nun ausgestorbecen stadtbernischen Bürgerges-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous devons ce petit meuble à M. Alaux, architecte de Bordeaux. Les dimensions de ce coffret sont: longueur, 0<sup>m</sup>,17; largeur, 0<sup>m</sup>,13; hauteur, 0<sup>m</sup>,10.